

n° 113 de mars 2022

NOTRE FÉDÉRATION

BULLETIN de la FSU Cantal

Directeur de la publication : C. Nely

N°ISSN 1625-5240 N° CPPAPN 1017 S 07645

7, place de la Paix 15102 AURILLAC Cedex — Tél / Fax : 04-71-64-00-17

e-mail: fsu15@fsu.fr

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSE LE
31/03/2022



En précampagne pour les élections, le gouvernement a opportunément pris des mesurètes (le Ségur de la Santé, le Grenelle de l'Éducation) pour donner l'illusion de se préoccuper du pouvoir d'achat des fonctionnaires en chute libre depuis 20 ans.

En Macronie, rien n'a été fait pour conforter, augmenter, revaloriser les rémunérations des agent-es de la Fonction Publique. Le bilan du mandat nous le rappelle :

- en 2017, le gouvernement décide de différer d'un an l'application des mesures de carrière du protocole PPCR qui revalorisait les grilles
- tout au long du mandat, le gouvernement s'est appliqué à maintenir le gel de la valeur du point d'indice
- perte de pouvoir d'achat pour toutes et tous : les premiers échelons de la catégorie C sont engloutis par les évolutions du SMIC, la catégorie B commence au SMIC, la catégorie A-type à 1,16 SMIC...
 - développement des indemnités, inégalitaires entre les personnels, inégalitaires entre les femmes et les hommes, et qui ne comptent quasiment pas pour la retraite...
 - non-revalorisation des pensions des retraités...
 - les carrières de la FP n'attirent plus. A qualification égale, le privé offre des carrières bien plus intéressantes pour les jeunes que la FP notamment au niveau des salaires. Conséquence, certains concours ne parviennent pas pourvoir tous les postes. Les suppressions de postes continuent de dégrader les conditions de travail et la qualité du service.

Pour la FP c'est la double peine.

Le président-candidat en remet une couche sur sa lettre aux français :

« *Nous avons fait face avec dignité et fraternité* » aux multiples crises : *terrorisme, pandémie, violence, guerre en Europe...* ». Les agents ont tenu le SP à bout de bras, même au plus fort de la crise sanitaire quoi qu'il leur en coûtait ; crise qui a démontré aux plus sceptiques l'urgence de le renforcer.

« *Les transformations engagées ont permis à nombres de compatriotes de vivre mieux... et au pays de gagner en indépendance...* ». Nous y opposerons : la hausse des prélèvements obligatoires, la stagnation des salaires, la précarisation de l'Emploi et la chute du pouvoir d'achat !

« *Il nous faudra travailler plus et poursuivre la baisse des impôts pesant sur le travail et la production* ».

Les grandes entreprises, gavées de milliards d'aides publiques sans contrepartie, comprennent parfaitement le message. Et nous aussi !

« *Nous pourrions préserver et même améliorer le modèle social auquel nous tenons tant, qui a fait ses preuves* ». Une citation gauchiste ou une manière de dire une chose et de faire l'exact contraire...

« *Nous ferons en sorte que tous les enfants aient les mêmes chances, que la méritocratie républicaine redevienne une promesse pour chacun* ». Nous avons une pensée émue pour les 1^{ers} de cordée ! (Suite page 2)

Sommaire:

Page 1-2 : édito

Page 3-4 : « Hectar empoisonné » (D. Balme, SNETAP)

Page 5 : RIS ATSEM (S. Delpuech SNUTER)

Page 6 : « Plus libres » (C. Nély, SNES)

Page 6 : Infos SRIAS (E. Burnouf)

« Pour cela la priorité sera donnée à l'École et à nos enseignants qui seront plus libres, plus respectés et mieux rémunérés ». Traduction : temps de travail augmenté, missions nouvelles, management au soi-disant mérite, et surtout, plus de contractuels et moins de statut !

On imagine aisément la suite : casser le statut des fonctionnaires pour les rendre surtout plus vulnérables, corvéables à merci et jetables ! Les plus zélés et méritants auront peut-être droit à une petite prime, pour bons et loyaux services rendus ! Attention, le mérite est une chimère qui n'existe qu'aux yeux des ballots qui y croient ! Le mérite n'est rien d'autre qu'un mot inventé par le capital pour mieux subordonner le travailleur !

Lundi 14 mars, à 3 jours de la journée de grève interprofessionnelle sur les salaires, le candidat Macron déclare envisager la revalorisation du point d'indice d'ici l'été... s'il est réélu président. Il n'y a que les ... qui ne changent pas d'avis ! Le nouveau Macron qui renierait l'ancien ! Ou comment capter l'énorme potentiel de voix des quelques 5 millions de fonctionnaires.

Jeudi 17 mars au soir, il expose son programme à Aubervilliers, 2 semaines après sa déclaration de « candidature spontanée ». Tout au long de son cours magistral, il développe sa vision libérale sur la transformation de l'École : « récompenser les profs prêts à plus d'efforts », « un changement de méthode » qui passerait par « une large concertation ».

Il balaie l'idée d'une revalorisation nationale uniforme et conditionne l'augmentation individuelle à de nouveaux efforts : remplacer des collègues absents, s'engager dans un suivi plus individualisé des élèves, « être prêt à aller vers de nouvelles missions ». Le « faire plus d'efforts pour gagner davantage » sort enfin du bois.

S'appuyant sur son plan « Marseille en grand », le président sortant veut imposer l'autonomie accrue des établissements scolaires. La loi Rilhac votée en octobre dernier permettra aux directeurs de prendre part au recrutement de ~~ses collègues~~ son équipe. Cette vision managériale permettant de « lutter contre l'absentéisme » de ces feignants de profs.

Il annonce vouloir réformer le Lycée Professionnel, déréférencer des formations professionnelles qui ne sont pas suffisamment qualifiantes ou ne permettent pas de déboucher sur des emplois durables » pour en faire « une voie d'excellence en s'appuyant sur le succès de l'apprentissage »... CQFD : L'Education Nationale au service de l'économie et du Patronat.

La FSU ne s'y résigne pas et appelle la Profession à tout faire pour sortir de cette situation qui dégrade nos conditions de vie et la survie du Service Public. Ce sont des mesures d'ampleur que nous devons gagner collectivement ! La FSU revendique immédiatement :

- **la revalorisation générale des grilles et des carrières** ! Cela passe par une attribution immédiate de 70 points sur l'ensemble de la grille indiciaire et l'ouverture sans délai d'une négociation pour revaloriser les carrières et permettre des déroulements sans obstacle.

- **la revalorisation de la prime d'installation** à l'entrée dans les métiers et l'accélération des débuts de carrière pour garantir leur attractivité.

- **un plan de revalorisation immédiat du point d'indice** afin de contrer l'inflation galopante et de rattraper les pertes subies pour préserver, améliorer le pouvoir d'achat de tous !

- **la transformation de l'indemnitaire en indiciaire**

- **un aménagement des fins de carrière** par le rétablissement de la cessation progressive d'activité

- **la déconnexion des rendez-vous de carrière avec l'avancement** ; en l'état, les avis subjectifs, discriminants et définitifs freinent les promotions, divisent les agent·es et leur donnent l'illusion d'un mérite virtuel

- **la résorption de tous les facteurs d'inégalités salariales** et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes : l'égalité, c'est maintenant !

Nous réclamons une vraie politique d'urgence pour le SP, un plan d'investissement sur le long terme. Renforcer le Service Public, c'est améliorer nos conditions de travail, nous payer à hauteur de notre investissement pour que la Fonction Publique soit attractive, efficace pour le plus grand nombre, pour les « gens qui ne sont rien ».

Ensemble, collectivement, nous sommes plus forts et nous sommes TOUT !

Lionel Maury, secrétaire départemental

Un HECTAR empoisonné

Ecole Hectar : une formation sans enseignants et une agriculture sans paysans



L'école d'agriculture "Hectar", projet annoncé au mois de février, a ouvert ses portes à la rentrée de Septembre 2021.

Selon ses financeurs « *Hectar est le plus grand campus agricole du monde, un écosystème constitué d'une ferme en agriculture régénératrice, un centre de formation et un lieu d'innovation accueillant des start-up* ». Cette école gratuite a pour objectifs de « *redonner envie et aussi attirer de nouveaux profils dans le secteur agricole* ». « *Nous projetons à terme d'accompagner 2000 personnes par an, dont 1000 personnes formées à un métier et 1000 autres dans le cadre de la sensibilisation* », « *notamment*

des jeunes des quartiers prioritaires... ».

Cette « Ecole » met à nouveau en danger très directement l'Enseignement Agricole Public après, il y a quelques mois, l'autorisation par la loi de l'ouverture d'établissements privés dans la formation vétérinaire, l'annonce d'un nouveau lycée agricole privé à Sevrans pour 2022, la liquidation du domaine public de Grignon au profit du 1^{er} promoteur immobilier de France (site historique et performant de l'enseignement supérieur agricole) ...tandis que le Ministère démantèle le Service Public d'Enseignement Agricole, par les baisses de budgets drastiques sur les dernières lois de finances (suppression de 300 équivalents temps plein sur le quinquennat).

Sans informations sur la nature de cette « école », sur son statut, sur les voies de formation dispensées, les niveaux concernés, les diplômes qui seront délivrés, sur les systèmes de délivrance eux-mêmes et jusqu'à la reconnaissance de ces diplômes... ce projet interroge.

Et pourtant le 18 Novembre 2020 le Conseil Régional d'Île de France a décidé de subventionner cette école à hauteur de 200 000 euros...

« A qui profite le crime ? »

Promoteurs d'HECTAR, Xavier NIEL qu'on ne présente plus, et Audrey BOUROLLEAU (voir ci-dessous) sont à la manœuvre dans ce projet, copiloté par Francis NAPPEZ (Blablacar).

Le campus Hectar est installé sur le Domaine de la Boissière dans les Yvelines, propriété de Xavier Alberti, Directeur Général associé des Collectionneurs, anciennement Châteaux et Hôtels Collection. Sa femme, Audrey BOUROLLEAU-ALBERTI diplômée de l'ESC La ROCHELLE est une très proche d'Emmanuel MACRON. Intégrée dans l'équipe de campagne en 2016, puis Conseillère à l'Agriculture de 2017 à 2019, elle a quitté son poste pour ... la création d'HECTAR ... et elle vient de revenir fin 2021 dans la nouvelle équipe de campagne du Président où elle retrouve ... Julien DENORMANDIE actuel Ministre de l'Agriculture et directeur de campagne du candidat Macron...

L'Enseignement Agricole gratuit, ça existe déjà : ça s'appelle le Service Public

Sous couvert de «... *donner aux étudiants, une posture de chef d'entreprise agricole* » ... le projet HECTAR prépare une agriculture technologique sans paysans avec des étudiants formés dans une école sans enseignants : formations assurées par des professionnels « *en misant sur le "pair à pair", c'est-à-dire la transmission de professionnels à professionnels* », association annoncée entre l'école Hectar et l'école "42" (autre campus de startups fondé lui aussi par Xavier Niel) avec l'immersion des apprenants au cœur « *d'un écosystème agricole et entrepreneurial* », agriculture hors sol, serres verticales et connectées, décisions sur les conduites de culture par l'Intelligence Artificielle, utilisation et programmation de robots de désherbage...

A l'aube de défis majeurs tant sur le plan social - renouvellement de la moitié des agricultrices et agriculteurs qui partiront en retraite sous 8 à 10 ans- qu'environnemental –dérèglement climatique et biodiversité- l'évolution des modes de production et de transformation est certes nécessaire mais la conception de cette nouvelle agriculture vue par Monsieur Niel n'est pas celle du Snetap.

Contre l'école Hectar, il faut collectivement refuser et dénoncer cette vision libérale de la formation professionnelle et d'une agriculture toujours plus productiviste. Il est de notre devoir d'exiger la priorité à l'offre publique de formation corrélée à un plan ambitieux. Il revient à l'enseignement agricole public de renforcer et de répartir l'offre de formation sur l'ensemble du territoire afin de répondre à la fois aux besoins des familles, des professionnels et de la société en général.

Conclusion

Le Snetap-FSU, le CDDEAP (Comité de Défense de l'Enseignement Agricole Public), la CGT-Agri, FO-Enseignement Agricole, la Fnaf-CGT, SUD Rural Territoire, le Sea-UNSA, le Snuitam-FSU, la FADEAR, la FSU, la FCPE, la Confédération paysanne et ISF Agrista ont organisé une journée d'action le 29 Juin 2021 devant l'Ecole HECTAR. Cette mobilisation a débouché sur une audience avec le Cabinet du Ministre le 27 Août 2021 : des paroles, à quand les actes ?

Depuis 2017, avec la loi « Pénicaud » permettant l'ouverture par dizaines de CFA privés comme celui de Lactalis, venant directement concurrencer des CFA publics, l'ouverture d'HECTAR, école privée financée par des grands groupes privés, venant directement concurrencer des CFPPA, l'ouverture d'une école vétérinaire privée venant directement concurrencer les écoles vétérinaires publiques, la priorité s'affiche clairement en faveur du secteur privé.

Pour ceux qui douteraient encore, la tenue le 4 Mars dernier d'un colloque rendant hommage à l'enseignement agricole sous le haut-patronage du Ministre de l'Agriculture à l'Institut Catholique de Paris viendra convaincre les derniers hésitants. Le ministre de l'Agriculture semble avoir voulu achever sa mission lors de ce colloque payant (95 euros tout de même) dans un établissement privé, catholique, auquel ont participé des fonctionnaires ... pourtant officiellement présent.es seulement à titre personnel – même s'ils apparaissaient clairement comme DRAAF adjoint (Directeur Régional Adjoint de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt), chef de SRFD (Service Régional Formation et Développement) dans le programme.

Le collectif de l'EAP a adressé une lettre ouverte à Julien Denormandie pour l'interroger sur sa conception du Service Public, de sa gratuité et de sa neutralité, dit autrement, de la laïcité.

Pour aller plus loin :

-*Café pédagogique* : "L'enseignement agricole public mobilisé contre l'école Hectar", jeudi 24 juin 2021

-*Réussir, Nourrir votre performance* : "L'école Hectar suscite colère et interrogations dans l'enseignement agricole", 17 mai 2021

-<https://www.snetap-fsu.fr/29-Mars-2022-L-Enseignement-Agricole-Public-reprend-un-Hectar-a-la-Defense.html>

-<https://www.snetap-fsu.fr/ECOLE-HECTAR-Une-formation-sans-enseignant-es-et-une-agriculture-sans-paysan.html>

-<https://snetap-fsu.fr/HECTAR-Ca-va-mieux-en-le-disant-mais-ca-ira-encore-mieux-en-agissant.html>

D. Balme (Lycée Agricole G. Pompidou à Aurillac)



LA FSU TERRITORIALE



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Réunions d'information syndicale ATSEM

Le SNUTER-FSU organise 2 réunions d'informations syndicales à destination des ATSEM.

Plusieurs points et thèmes seront développés :

- le rôle et le statut des ATSEM
- les nouveautés des prochaines élections professionnelles de décembre 2022
- la présentation du SNUTER et de sa fédération, la FSU
- questions diverses des participants

Ce sera l'occasion de rencontrer des collègues travaillant dans d'autres écoles, d'échanger, de partager des expériences de terrain.

Une journée conviviale permettant de s'extraire de son travail quotidien...

Nous vous proposons 2 dates et 2 lieux différents. Choisissez ce qui vous conviendra le mieux suivant votre lieu d'exercice :

- **le jeudi 12 mai 2022 à Aurillac, salle 1, au RDC bâtiment de l'Horloge, Place de la Paix à Aurillac**
- **le jeudi 2 juin 2022 à St Flour, Maison de quartier de Besserette**

Inscrivez vous rapidement :

fsu15@fsu.fr

Tél FSU : 04 71 64 00 17

Tél Séverine (SNUTER) : 06 11 45 07 38

Tél Lionel (FSU) : 06 79 20 81 72

Nous vous indiquerons plus en détail l'organisation de cette journée.

N'oubliez pas de solliciter votre employeur suffisamment tôt pour qu'il vous autorise à vous absenter.

A très bientôt !

Pour la FSU15,

Séverine Delpuech et Lionel Maury

Où va s'arrêter notre déclassement ?

La lettre envoyée par Macron sur son projet pour l'école est plus qu'inquiétante si vous le recontextualisez dans sa perspective du travailler plus pour enfin avoir une augmentation de salaire (sans bien sûr réévaluer le point d'indice à sa juste mesure), vous aurez compris que les enseignants s'apprêtent à « morfler » plus qu'ils ne l'ont fait encore lors de ce quinquennat Macron, Blanquer.

Des enseignants plus libres !...En supprimant leur statut ? En faisant des chefs d'établissement des agents recruteurs puisque le dessein final de ces gouvernants est de faire disparaître les concours ? En détruisant le paritarisme ?...Comment peut-on être plus libres alors que nous ne sommes plus écoutés depuis des décennies ?

L'enseignant outragé, l'enseignant brisé, l'enseignant martyrisé (jusqu'à être sanctionné...) mais l'enseignant maintenant libéré !!... Il faut arrêter de nous prendre pour de grands naïfs.

Ce n'est pas faute d'avoir dénoncé les incohérences de ces politiques mortifères engagées par Blanquer (et même avant lui...) contre la bonne marche du service public d'éducation. Un bac saccagé, une gestion de la crise sanitaire « à la va comme je te pousse », des effectifs par classe alourdis année après année (suppressions de poste obligent...), distanciel, présentiel, tout « en même temps », et « quoi qu'il en coûte »... Sauf que pour le ministère de l'éducation nationale ça n'a pas coûté un centime de plus (Blanquer a même osé rendre de l'argent à Bercy !). Combien d'heures passées en plus pour bon nombre d'enseignants pour éviter des retards scolaires de leurs élèves absents, allant jusqu'à travailler pendant leurs propres arrêts maladie. Pour quelle reconnaissance ?

La libération et le respect d'une profession, ça commence par une sincère reconnaissance du contrat social que les personnels remplissent et donc par des rémunérations à la hauteur de leur investissement, du temps d'étude passé pour préparer leurs concours, de leur formation tout au long de leur vie professionnelle, et par un statut protecteur.

C'est comme cela que cessera notre déclassement et que nous deviendrons effectivement un peu plus libres.

Christian Nély

SRIAS Auvergne-Rhône-Alpes // offres disponibles en ce début d'année 2022



La SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale) vous invite à consulter son site : www.srias-auvergnerhonealpes.fr

Afin de bénéficier des offres disponibles en ce début d'année 2022 :

- [Vacances en familles](#) dont les partenariats avec subvention SRIAS : [VTF](#), [Vacances-Passion](#), [VVF](#), [ULVF](#).
- [Séjours de jeunes en vacances](#), avec [subventions SRIAS](#) : [AROEVEN](#), [PEP](#), [Prolingua](#), [Temps-Jeunes](#), [UCPA](#), [Vacances Pour Tous](#), et l'accès aux séjours [CGCV](#),
- [Chèques Sport et Loisirs](#) (50 % de participation SRIAS)
- [Offre Lecture Jeunesse](#) (participation SRIAS de 30 € sur l'abonnement de votre enfant)
- Cartes inter-CE : [Carte-Loisirs](#), [Carte CEZAM](#)

L'accès aux actions SRIAS ne demande ni inscription préalable ni cotisation. Des justificatifs peuvent être demandés par les prestataires (bulletin de salaire, avis d'imposition).